

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'URRUGNE**

En exercice : 29  
Votants : 28  
Absente : 1

L'an deux mille dix

Le 29 mars

18 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune d'URRUGNE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Odile de CORAL, maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 mars 2010

Présents : Mme Odile de CORAL, Maire, Mme Germaine HACALA, M. Francis GAVILAN, Mme CONNAN-GIACOMETTEI, M. Beñat IRASTORZA, Mme Claire d'ELBEE, M. Pierre TETEVUIDE, Mme Isabelle RAGOZIN, Mrs Martin TELLECHEA, Michel BERGETCHE, Pascal MARTIN, Mme Marie-Hélène GOYA, Mrs Michel LARRETICHE, Beñat EXPOSITO, Léon MARIN, Jean TELLECHEA, Mmes Valérie ANDIAZABAL, Danièle DUFAU, Marie-Josée GOYA, Isabelle ECHEVERRIA, M. Dominique MELE, Mme Thérèse HALSOUET, M. Beñat ELIZONDO.

Pouvoirs :

Mme PERY à Melle DUFAU

M. PICOT à Mme le Maire

M. ARAMENDI à M. ELIZONDO

M. LASSALLE à M. MELE

Mme ARAMBURU à Mme HALSOUET

Absente :

Mme Isabelle LE BARS-FAURISSON

M. Beñat EXPOSITO est désigné secrétaire de séance

**OBJET : Programme OPAH Sud Pays Basque 2008-2011 : demande de subventions**

Madame le Maire rappelle que dans le cadre de sa compétence « Habitat » et afin d'assurer la continuité de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), la Communauté de Communes Sud Pays Basque a lancé en 2006 un Programme d'Intérêt Général (PIG Sud Pays Basque).

Pour la commune d'Urrugne, un nouveau projet d'aménagement de logements a été validé par l'ANAH le 23 février 2010 et bénéficie des subventions suivantes :

Dossier de Mme LAGOURNEZ (SCI DONEKO). 2 logements intermédiaires

Montants des travaux subventionnés : 43 842 €

Subvention de la Commune d'Urrugne : 1 096 €

Après avis favorable de la Commission des Finances du 18 mars 2010, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de subventionner ce dossier.

Votes pour : 28

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,

Certifié exécutoire par son envoi  
en Sous-Préfecture :  
Visé le :  
Publié ou notifié le :